

Réf: Dossier N° : 16549

## **AVIS DE CONSTITUTION**

**SOCIETE « ARGAN EUROPE » en abrégé «A.E »**

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON NORD, ACADEMIE  
DES MERS, 15 BP 884 ABIDJAN 15**

**Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Août 2015, et enregistrés au CEPICI le 02 Septembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :**

**Dénomination: « ARGAN EUROPE » en abrégé «A.E ».**

**Objet: Vente de produits cosmétiques ,de boissons, location et vente de véhicules, construction et réhabilitation de bâtiments et divers ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.**

**Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et libérées partiellement par l'associé unique.**

**Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON NORD, ACADEMIE  
DES MERS, 15 BP 884 ABIDJAN 15**

**GERANT: Monsieur BONADUCE DAVID SERGE GHISLAIN.**

**RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20140 du 02/09/2015 au Tribunal du  
Commerce d'Abidjan.**

**Durée: 99 ans**

**Dépôt au greffe: n°7602 du 02/09/2015**

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

